



JURISTE (H/F) DIRECTION JURIDIQUE

Retrouvez-nous sur : www.anj.fr & [in](#) [f](#) [in](#)
99-101 rue Leblanc. Paris 15

L'**Autorité nationale des jeux** est une autorité administrative indépendante qui régule de façon unifiée l'ensemble du secteur des jeux d'argent et de hasard, soit un marché de près de 11 milliards d'euros en 2021 et environ 28 millions de joueurs, occasionnels comme assidus. Dans un contexte de forte transformation numérique des usages, elle a pour mission de protéger les joueurs tout en apportant de la valeur aux acteurs économiques du marché français, sous droit exclusif ou en concurrence : loteries, paris hippiques, paris sportifs, poker, casinos. Pour assurer cet équilibre, la régulation exercée par l'ANJ consiste notamment à concilier l'attractivité du marché légal et les impératifs de santé publique. Intégrer l'Autorité nationale des jeux (ANJ), c'est rejoindre une équipe à taille humaine (77 collaborateurs), animée par le goût du challenge, du partage et de l'innovation.

Nous sommes à la recherche d'un **juriste « opérateurs légaux »** qui, en lien avec les autres directions de l'ANJ, sera chargé des questions juridiques relatives à l'activité des opérateurs de jeux d'argent et de hasard légalement autorisés.

Vos compétences et vos savoirs doivent contribuer à :

- ✓ Instruire les **demandes d'agrément** et de renouvellement d'agrément présentées par les opérateurs agréés de jeux ou de paris en ligne : audit des documents, rédaction des actes de procédures (accusés réception, courriers d'incomplétude, courriers de notification...), élaboration des rapports d'instruction et des décisions d'agrément ;
- ✓ Suivre et accompagner les **opérateurs agréés** au cours de la vie de l'agrément : variations d'activité, changements d'actionnariat, ajouts/retraits de noms de domaine, gestion des marques blanches, suivi des mécanismes de protection des avoirs des joueurs (fiducies, cautionnements, trusts...), gestion de la procédure de rétrocession à l'Etat des avoirs en déshérence, suivi des processus de cessation d'activité, abrogation d'agrément... ;
- ✓ Instruire les demandes d'**autorisation de jeu** et d'**homologation des règlements de jeu** présentées par les **opérateurs titulaires de droits exclusifs** : rédaction des fiches d'instruction et des projets de décision du collège ;
- ✓ Apporter les **réponses aux questions du public** concernant l'activité des opérateurs légalement autorisés.

Votre expertise, qui devra s'appuyer sur le maniement des concepts fondamentaux issus de droits aussi divers que le droit civil des obligations, le droit des sociétés, les droits bancaire et financier, le droit des contrats spéciaux ou encore la procédure administrative, vous permet d'instruire ces différentes procédures **en autonomie** et de répondre à **toute question juridique** portant notamment sur l'appréciation des droits et obligations des opérateurs agréés et la légalité de leurs projets de jeux d'argent.

En fonction des besoins, vous serez appelé(e) à participer à d'autres actions conduites au sein de la direction.

Qui êtes-vous ?

De formation supérieure (Master 2 en droit ou équivalent), vous disposez de connaissances **très solides en droit privé**, que vous êtes en mesure d'appliquer en autonomie dans le secteur des jeux d'argent. Vous disposez une expérience réussie d'au moins 2 ans dans une administration dans le domaine juridique (attaché), en cabinet d'avocats ou auprès d'une juridiction.

Vous voulez donner un sens à vos missions en mettant votre expertise au service d'un régulateur soucieux de protéger les joueurs excessifs et d'apporter de la valeur aux acteurs économiques du marché. Votre personnalité sera déterminante et fera la différence : vous êtes de nature enthousiaste, aimez travailler dans un environnement agile, faites preuve d'un esprit d'équipe, de rigueur, d'autonomie, d'un sens de l'organisation et de l'initiative, d'une maîtrise de la rédaction, de la synthèse et de la présentation orale et d'une aptitude à l'innovation et d'une capacité à s'adapter à un cadre juridique.

Statut et candidature

- ✓ Agent contractuel de l'Etat en CDI, fonctionnaire titulaire d'une des fonctions publiques détaché sur contrat.
- ✓ Les agents publics sont soumis aux dispositions réglementaires en matière de déontologie et la réglementation interdit aux agents de l'ANJ d'engager des mises auprès d'opérateurs de jeux d'argent et de détenir des participations au sein de ces derniers.
- ✓ Rémunération selon profil et expérience.
- ✓ Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer à : recrutement@anj.fr